

CarGarantie Bike :
La garantie valable dans toute l'Europe.

Existe-t-il une meilleure manière de découvrir l'Europe grandissante qu'en moto ? Grâce à la garantie CarGarantie Bike, vous pouvez prendre la route en toute sérénité, car elle est valable dans toute l'Europe.

CarGarantie Bike :
La garantie le plus simplement du monde.

Faites tout simplement réparer votre moto chez votre concessionnaire ou dans un atelier agréé par la marque de votre moto. CarGarantie Bike assure un remboursement des frais au plus juste. Pour éviter que vous ne deviez avancer de l'argent, le montant de la facture est directement décompté entre CarGarantie et l'atelier de réparation.

CarGarantie Bike :
La garantie sans bureaucratie.

CarGarantie Bike est un produit de CG Car-Garantie Vers.-AG, l'un des leaders Européens en matière de programmes de garantie de véhicules. Votre concessionnaire moto vous informera volontiers et prendra en charge, en collaboration avec les spécialistes de CarGarantie, le règlement rapide et sans complication de tout sinistre. CarGarantie vous vient en aide rapidement et simplement.



CarGarantie Bike :
Une véritable plus-value pour votre machine.

Les documents de garantie que vous recevez lors de la conclusion du contrat, vous offrent des avantages non négligeables :

- Ils représentent vos droits à la garantie.
- Ils apportent la preuve de l'entretien régulier en atelier de votre machine.
- Ils sont transmissibles, en cas de changement de propriétaire, pendant la période de garantie.



De véritables avantages qui se monnaieront lors de la revente de votre moto !

CarGarantie Bike :
Votre carte client Bike personnelle :

Votre carte client Bike personnelle est un document qui représente vos droits à la garantie et vous permet de bénéficier d'une aide rapide dans toute l'Europe. Profitez donc de cette sécurité lors de l'achat de votre moto.



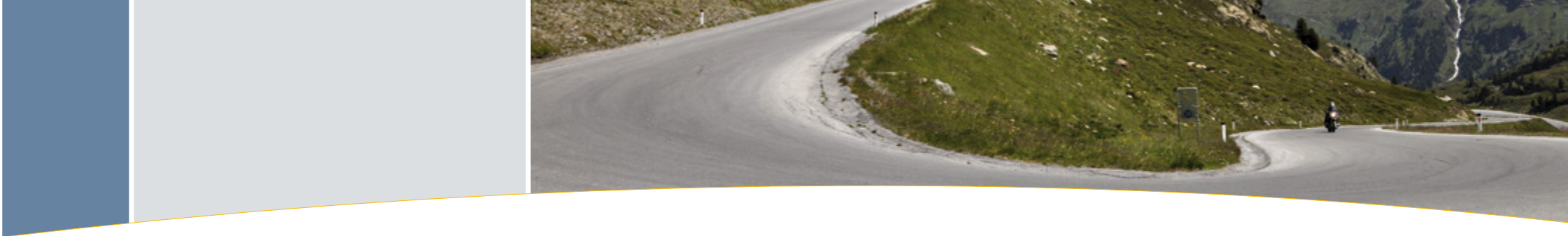
Votre concessionnaire vous informera volontiers :

CarGarantie Bike

Pour votre sécurité !



Félicitations ! En achetant cette moto, vous avez opté pour la qualité et la sécurité. En plus de la qualité de ses véhicules, votre partenaire vous propose également des produits de service irréprochables. En effet, CarGarantie Bike vous protège des frais de réparation imprévus.



CarGarantie Bike : La garantie pour motos d'occasion.

La sécurité à l'achat de votre moto

La fascination qu'exerce la moto ne se résume pas en quelques mots : vitesse, adresse, maîtrise des courbes, inclinaison au ras du sol, sensation de liberté et technique moderne sont autant de sensations fortes que procure la conduite d'une moto.

Pour que vous puissiez vivre cette expérience en toute sérénité, toutes les motos d'occasion de votre concessionnaire ont été révisées jusque dans les moindres détails et présentent un état irréprochable. Toutefois, les pannes ne peuvent pas être totalement exclues. C'est la raison pour laquelle votre concessionnaire vous propose la sécurité optimale grâce à CarGarantie Bike qui vous protège totalement des frais de réparation imprévus.

La garantie CarGarantie Bike – presque aussi complète que pour les motos neuves

La CarGarantie Bike est valable au moins 12 mois, elle couvre pratiquement tous les éléments (à l'exception des pièces d'usure typiques comme les garnitures de freins, les pneus, les ampoules) et s'applique naturellement également en cas de pannes multiples se produisant pendant la période de la garantie. Si vous le désirez, la garantie peut être prolongée de 12 mois, et ce jusqu'à 10 ans.

* Votre concessionnaire vous informera en détail à ce sujet.

CarGarantie Bike : L'extension de garantie pour motos neuves.

Le plaisir de conduire en toute sérénité

L'acquisition d'une nouvelle moto est un rêve. Lorsque le rêve devient enfin réalité, l'achat et le financement de la moto méritent d'être soigneusement réfléchis et planifiés. De plus, vous souhaitez également vous protéger le plus longtemps possible des réparations coûteuses.

Vous bénéficiez de deux ans de garantie constructeur. Mais avec le temps, les défaillances, petites ou plus importantes, ne sont pas à exclure même sur les meilleures machines. Grâce à la CarGarantie Bike, vous continuez à profiter d'une, voire deux années supplémentaires de protection contre les frais de réparation imprévus. Elle vous évitera les surprises onéreuses et vous permettra de dépenser votre argent pour des choses plus agréables.

Prolongation de la garantie.

Mieux encore! Juste avant l'échéance de CarGarantie Bike, il vous est possible de prolonger la garantie de 12 mois jusqu'à de 10 ans après la 1ère mise en circulation de votre moto ou jusqu'à ce que son compteur affiche un maximum de 80'000 km.

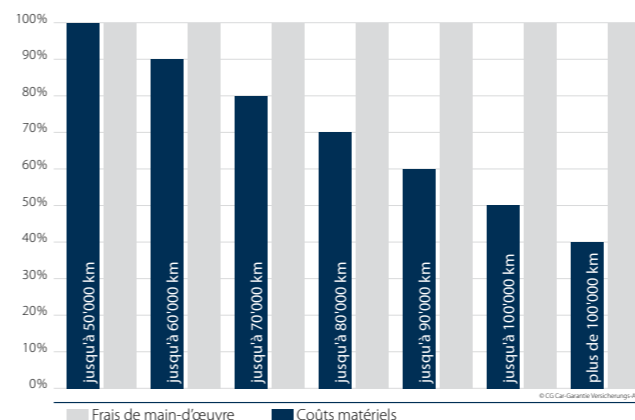
Profitez de ces prestations

- Protection étendue contre les coûts de réparation
- En cas de réparation, pas d'avance de frais
- Valable dans toute l'Europe
- Pas de frais imprévus
- Maintien de la valeur de votre moto

CarGarantie Bike : Un remboursement de frais juste.

La société CG Car-Garantie Versicherungs-AG rembourse, en cas de réparation, la totalité des frais de main-d'œuvre et du coût des pièces, même si votre véhicule subit plusieurs dommages.

C'est seulement à partir d'un kilométrage supérieur à 50'000 km que vous devrez participer aux frais de réparation, uniquement pour les frais de matériel, selon la valeur vénale de la moto et le kilométrage total au moment du sinistre.



Le coût des pièces est remboursé selon la vétusté des pièces endommagées au moment du sinistre.

CarGarantie Bike : Les éléments couverts de A à Z**.

- ABS
- Alternateur
- Arbre à cames
- Arbre de transmission
- Boîtiers électroniques
- Bras d'oscillation
- Carter d'huile
- Colonne de direction
- Cylindre de frein
- Démarreur
- Etrier de frein
- Fourche avant
- Joint d'étanchéité de culasse
- Joints toriques
- Maître-cylindre de frein
- Moteur
- Pompe à eau
- Pompe à huile
- Radiateur
- Radiateur d'huile
- Renvoi d'angle
- Roulements de bielles
- Roulements de roue
- Sonde lambda
- Soupapes
- Thermostat
- Transmission
- Unité hydraulique

Cette énumération est donnée à titre d'exemple et ne constitue pas une liste exhaustive des éléments couverts.

** Conformément aux conditions en vigueur de CG Car-Garantie Versicherungs-AG.